

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT  
PYRENEES-ORIENTALES

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

**DCM n°25/2024**

Séance Ordinaire du 06 mai 2024

**Nombre de membres**

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le six mai à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

**Secrétaire de séance** : SCHMITT Henri

**Présents** : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, DURAND Christophe, FONT Marie, GHIRELLO Jean-Louis, HAMMOUDA Jeanine, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri, STEPPE Virginie

**Absents excusés** : /

**Procuration** : /

**Date de la convocation** :

29/04/2024

**OBJET : ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DE RIVESALTES – DEMANDE DE SUBVENTION 2024**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de demande de subvention du président de l'association des Jeunes sapeurs pompiers de Rivesaltes en date du 20/02/2024. Il propose de lui allouer la somme de 150 € (cent cinquante euros) pour l'année 2024.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** à l'unanimité le versement d'une subvention d'un montant de 150 € (cent cinquante euros) pour l'année 2024 à l'association des Jeunes sapeurs pompiers de Rivesaltes sise chemin St Martin 66600 RIVESALTES ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

**DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

Le secrétaire de séance



Le Maire,

Alain DARIO

